



**Compte rendu du Conseil d'Administration
du 03 septembre 2008
Dans les locaux du Pays
de 18h00 à 20h00**

Membres présents :**Mesdames**, Christine L'HEUREUX, Elisabeth LION, Eliane MICHEL et Maud Van Thieghem**Messieurs** Michel COLIN, Fabien CUNY, Jean-Jacques DAILLOT, Arnaud FRIEDMANN, Pierre GALLION, Patrick HABERER, Denis HENRY, Jean-Marie HORNY, Hubert LAHAYE, Guy PARET et Marc THOMAS**Membres excusés :****Mesdames** Georgette BLAISE, Valérie BOTTELIN, Laurence FRAYON et Pascale GUERSEN**Messieurs** Claude BARLIER, Marcel BATAILLE, Laurent DUVIC, Sylvain JACOBEE, Bernard MAETZ, Fabrice PFAFF et Claude PIERRET

Participation de Christophe LEROUGE, directeur du Pays, d'Isabelle GEORGE, animatrice du Conseil de Développement et Yann WEHRLING chargé de mission conseiller énergie et développement durable.

La Présidente remercie les personnes de leur présence et ouvre la séance. Elle précise que l'ordre du jour déterminé lors de la réunion du CA élargi de juillet est structuré par rapport aux différentes démarches du Pays.

1) COMPOSITION DU BUREAU

La Présidente rappelle le fonctionnement et la composition actuels du bureau du Conseil de Développement (CODEV)

Extraits du débat autour de cette question

Hubert LAHAYE : « ne serait-il pas judicieux de travailler comme le Syndicat Mixte ? »

La Présidente passe la parole à monsieur **Jean-Jacques DAILLOT** pour qu'il explique le fonctionnement et la composition du bureau du Syndicat Mixte :

« Le bureau se compose du Président et de 7 Vice-présidents et chaque Vice-président s'est vu attribuer des compétences en fonction des 3 pôles du Développement durable qui sont : Economique, Social et Environnemental.

Pourquoi ne pas rattacher à chacun de ces 3 pôles des projets qui seraient proposés au CODEV ? »

Il s'avère que le CODEV peut décider de travailler sur d'autres projets que le SM

Rendu du fonctionnement à suivre et à venir, décidé lors de cette réunion de CA :

| Le CODEV | Composition | Périodicité des réunions | Rôle |
|------------------------------------|--|-----------------------------------|---|
| Le Conseil d'Administration | 32 membres actuellement mais il doit être ouvert à d'autres personnes en fonction des projets sur lesquels le CODEV travaille. | Trimestrielle | - être le lieu où les informations sur tous les projets doivent circuler. - force de propositions, de création - être innovant. |
| Le Bureau | 1 Président 1 Trésorier & 1 Trésorier adjoint 1 Secrétaire & 1 Secrétaire Adjoint 1 représentant du syndicat mixte : Jean-Jacques DAILLOT (pour le lien avec le SM) Les techniciens, personnes ressources en fonction des sujets abordés | Mensuelle ou bis- mensuelle | - être le lien avec le SM. - instance administrative - lieu d'évaluation - lieu de réflexion & proposition - être le garant des projets |

2) REPRESENTATIVITE DU CDD AUX DIFFERENTES STRUCTURES

Ecole de la 2^{ème} Chance

Le Conseil de Développement a une place au Conseil d'Administration de l'Ecole de la 2^{ème} Chance qui était occupée jusqu'à présent par Robert MANGENET (ancien Président du CODEV). Monsieur Jean-Jacques DAILLOT propose sa candidature, acceptée par le CA.

Maison de l'Emploi

Représentation dans les 3 commissions de travail qui sont les 3 Axes d'intervention de la Maison de l'Emploi : Le Conseil de Développement avait la possibilité de siéger dans chacune de ces commissions ; après échanges il ressort que sa participation la plus pertinente est dans commission AXE l'Observation, anticipation et adaptation du territoire ; Hubert LAHAYE, candidat, représentera le CODEV.

Mission Locale

Depuis la dernière Assemblée Générale de la Mission Locale, Christine L'HEUREUX est membre du CA pour le Conseil de Développement et occupe la fonction de Secrétaire.

3) ORGANISATION DES RENCONTRES SUR LE TERRITOIRE

La Présidente rappelle que suite à la demande faite par le Syndicat Mixte, le Conseil de Développement a pour mission d'organiser des rencontres pour, globalement, faire connaître le Pays.

Ces rencontres auront lieu dans chaque Communauté de Commune du Territoire selon un calendrier à définir.

L'échange a porté sur la méthodologie à adopter :

- quels participants ? élus communautaires, élus des communes, personnes ressource,
- comment communiquer pour inciter à « venir » ?
- quel support « accrocheur », fil rouge de ces réunions ? Un projet phare de la Communauté de Communes concernée
- comment articuler la soirée : débat interactif entre acteurs locaux et représentants du Pays (ce que la Communauté de Communes peut apporter au Pays, ce que le Pays apporte ...)

La préparation de ces réunions sera assurée par un groupe de travail composé de membres du bureau et membres du C.A selon leur rattachement géographique avec l'appui d'élus locaux.

4) LES PROJETS EN COURS

DEFI DEO :

Christophe LEROUGE informe le CA sur l'organisation de réunions d'information qui ont lieu à 20h30 les :

| | |
|---|--|
| 8 septembre à Fraize (centre d'animation municipal) | 18 septembre à Raon l'Etape (salle Beaugard) |
| 11 septembre à Senones (Salle des fêtes) | 22 septembre à Saint-Dié-des-Vosges (IUT) |
| 15 septembre à Corcieux (salle de cinéma) | 23 septembre à Gérardmer (Maison de la Culture et des loisirs) |

Organisation d'une formation gratuite aux lers gestes qui sauvent le 27 septembre de 9h à 11h à :

| | |
|---|--|
| Corcieux (Salle des fêtes) | Raon l'Etape (Maison des associations) |
| Fraize (Salle polyvalente) | Saint-Dié-des-Vosges (Parc Omnisport – Salle de tir à l'arc) |
| Gérardmer (Salle des armes à la mairie) | Senones (salle des fêtes) |

Les inscriptions aux formations doivent se faire au Pays de la Déodatie auprès d'Isabelle GEORGE.

PLAN CLIMAT :

Yann WEHRLING prend la parole et présente la mise en place d'un Plan climat à l'échelle du Pays de la Déodatie. Se reporter à la note distribuée durant cette réunion qui est également jointe au compte-rendu.

Arnaud FRIEDMANN et Christine L'HEUREUX intègrent le Comité de Pilotage Plan Climat.

La Présidente rappelle la date des prochaines réunions du Conseil de Développement décidées durant la séance :

Mardi 14 octobre à 18h : CA dans les locaux du Pays

L'Assemblée Générale fixée lors de cette réunion au jeudi 23 octobre est avancée au mardi 21 octobre pour des contraintes d'organisation.

La Présidente lève la séance vers 20h et remercie les membres présents de leur participation et dynamisme.

La Présidente



C. L'HEUREUX